COMMISSION REGIONALE BMX
DES PAYS DE LA LOIRE

NOTE AUX CLUBS DE BMX DES PAYS DE LA LOIRE

Organisation de la saison BMX 2023

SOMMAIRE

1. LES EPREUVES REGIONALES

1.1. LE CHAMPIONNAT REGIONAL
1.2. LES COUPES REGIONALES
1.3. LES COMPETITIONS BMX (anciennement appelées promotionnelles)
1.4. LES RENCONTRES INTERCLUBS
1.5. LE TROPHEE D'AUTOMNE DES CLUBS

2. LE CHAMPIONNAT REGIONAL – REGLEMENT

3. LES COUPES REGIONALES 2023 – REGLEMENT

4. COUPE RÉGIONALE 2023

Timing prévisionnel

5 . Tarification des engagements - saison 2023

6 . Attribution des compétitions – saison 2024

1. LES EPREUVES REGIONALES

1.1 LE CHAMPIONNAT REGIONAL

Le Championnat Régional est une épreuve régie directement par chaque Comité Régional. Les titres officiels de Champion Régional y sont décernés. Les critères de participation à ces épreuves sont fixés par chaque Comité Régional. Ceci étant il est préconisé d'ouvrir cette épreuve aux pilotes ne pouvant pas participer aux épreuves de plus haut rang.

Les pilotes en première année de licence sont autorisés à disputer les épreuves du Championnat Régional.

Pour cette nouvelle saison, le Championnat Régional de BMX se déroulera le dimanche 28 mai 2023 à Changé (53) (sauf dérogation pour 2023 dûment mentionnée à la FFC).

Les pilotes nationaux doivent participer aux Championnats Régionaux afin de valider leur sélection au TFBMX ou au Challenge National / Championnats de France. Les pilotes qui ne participeront pas aux Championnats Régionaux ne seront donc pas autorisés à participer au TFBMX ou au Challenge National / Championnats de France puisque non sélectionnés.

1.2. LES COUPES REGIONALES

Les Coupes Régionales (6 manches) sont généralement organisées en début de saison et sont également régies directement par chaque Comité Régional.
Suivant les dispositions prises par les Comités Régionaux, elles peuvent permettre de sélectionner les pilotes qui disputeront ensuite les épreuves du Challenge France et par la suite, soit le Trophée de France BMX, soit la finale du Challenge National ou Championnats de France (pour les U17 et 17 ans et + non nationaux).
Ceci étant chaque Comité Régional détermine la liste des pilotes sélectionnés aux épreuves du Challenge France selon ses propres critères.

1.2. LES COMPETITIONS BMX (anciennement appelées promotionnelles)

Ce sont des compétitions du type championnat départementaux, Trophée ou autre dénomination.

Pour le 44 et le 85 leur championnat départemental est ouvert uniquement aux pilotes licenciés dans le département respectif. Les critères de participation à ces épreuves sont fixés par chaque Comité départemental.

Comment s'inscrire en 2023 :

- Pour l'année 2023 : date limite d'inscription par le club, **lundi précédant la compétition** par internet jusqu'à 22h00.
- Aucun désistement ne sera pris en compte après cette date sauf certificat médical édité par un médecin agréé de la médecine du sport.
- Aucun remboursement ne sera effectué sauf avis médical signé de la médecine du sport
- Exceptionnellement possibilité de s'inscrire après clôture des engagement sur cicleweb jusqu'au vendredi 12h00 auprès de l'administrateur désigné. Le coût de l'inscription est fixé à 20.00 pour 2023 au lieu de 8.50 € pour les benjamins et moins et au lieu de 9.50 € pour les autres catégories.

1.3. LES RENCONTRES INTERCLUBS

Les rencontres Inter Clubs sont organisées pour les nouveaux licenciés ou ceux n'ayant jamais été inscrits dans une épreuve de Championnat Régional et de Coupe régionale. Elles sont organisées entre clubs proches afin de limiter au maximum les frais de déplacements.

D'autre part chaque organisateur doit déclarer ce samedi auprès du comité régional.

1.4. LE TROPHEE D'AUTOMNE DES CLUBS

Le Trophée d'automne des clubs (3 épreuves) est organisé de septembre à octobre et est également régie directement par le Comité Régional des Pays de La Loire.

Les désignations du corps arbitral seront effectuées par le Comité Régional.

Pour le classement, les 3 premiers clubs recevront un trophée de 1 à 3. Le premier club recevra un autre Trophée qu'il remettra en jeu l'année suivante. Sur chaque manche, chaque club organisateur devra récompenser le 8 premiers de chaque catégorie.

Pour ce classement des clubs, on prendra en compte sur chacune des 3 épreuves les points des 2 premiers de chaque catégorie. Le résultat des pilotes sera pris en compte, si et seulement s'ils portent le maillot de leur club (règle sous la responsabilité de chaque club).

Sur les manches de ce trophée aucun championnat départemental ou autre classement ne pourra se faire.

2. LE CHAMPIONNAT REGIONAL - REGLEMENT

Qui peut participer ?

- Tous les pilotes licenciés dans un club des Pays de La Loire. Aucun comité extérieur ne pourra participer à ce championnat régional.
- Avoir participé au minimum à une manche de la Coupe régionale de l'année en cours excepté les pilotes nationaux.
- Les pilotes U19 nationaux (plaque noire et chiffres blancs), U23 (plaque grise et chiffres Blancs) Elite Dames et Elite Hommes ne peuvent pas participer à cette compétition (décision lors de la réunion des clubs du mois de novembre 2010 et votée à l'unanimité des membres présents). Une catégorie OPEN pourra leur être consacrée suivant le club organisateur mais pas de titre décerné. Au vue de leur calendrier très chargé, ils n'ont pas l'obligation de participer à une manche de la Coupe Régionale 2023
- La participation au championnat régional de l'année en cours permet de s'inscrire aux challenges France de l'année (N+1). Un contrôle des inscriptions sera effectué et si non respect des clubs lors des inscriptions aux différents challenges (inscription faite par les clubs) une pénalité de 100.00 (cent) euros par pilote inscrit ne respectant pas cette règle sera appliquée.
-

Comment s'inscrire ?

- Pour l'année 2023 : date limite d'inscription, **lundi 22 mai** par internet jusqu'à 22h00 suivant le calendrier actuel.
- Aucun désistement ne sera pris en compte après cette date sauf certificat médical édité par un médecin agréé de la médecine du sport daté d'avant la date du championnat.
  Aucun remboursement ne sera effectué sauf avis médical signé de la médecine du sport
- Aucune possibilité de s'inscrire après la clôture des engagements sur cicleweb sauf en application du règlement, le club pourra inscrire un pilote en cas d'erreur, d'oubli ou toutes autres raisons en prenant contact avec l'administrateur après la clôture des inscriptions jusqu'au vendredi avant la compétition. Une pénalité de 8.50 € ou 9.50 € sera alors appliquée par inscription tardive, soit le montant de l'engagement doublé suivant la catégorie (8.50 € et 9.50 € étant les tarifs d'engagement suivant la catégorie en 2023). Cette pénalité sera versée au compte CRBMX du comité régional.

Quelles sont les catégories ?

En 20 pouces :
- U9 et moins filles et garçons
- U11filles et garçons
- U13 filles et garçons
- U15 filles et garçons
- U17 filles et garçons
- Dames 17 ans et plus
- Hommes 17-24 ans
- Hommes 25-29 ans
- Hommes 30 ans et plus
- Open : U19, U23, Elites Dames et Hommes (sans titre décerné)

En cruisers :

- U15
- U17
- Hommes 17-24 ans
- Hommes 25-29 ans
- Hommes 30-39 ans
- Hommes 40 ans et plus
- Femmes 17 ans et plus

Comment sont constituées Les races ?

- Pour constituer une catégorie, il faut un minimum de 5 pilotes.
- Si 4 pilotes pas de titre de champion régional décerné, 5 étant le nombre de pilotes requis pour attribuer un titre.
- Si moins de 5 pilotes, Le président de jury et l'administrateur seront les seuls décisionnaires à trouver la meilleure solution de catégorie pour ces pilotes inscrits.
- Si regroupement de catégorie (ex : catégorie U15 et plus filles) et si moins de 5 pilotes par catégorie pas de titre remis.

Quel est le timing ?

ESSAIS

10h à10h15

Bloc 1 : cruisers

10h15 à 10h 45

Bloc 2 : U9 et moins filles et garçons
U11filles et garçons
U13 filles et garçons

10h45 à 11h30

Bloc 3 : U15 filles et garçons
U19 filles et garçons
Dames 17 ans et plus
Hommes 17-24 ans
Hommes 25-29 ans
Hommes 30 ans et plus
U19 , U23, Elites Dames et Hommes

DEBUT DE LA COMPETITION

11h45

3 manches qualificatives blocs 1 et 2

13h 00

Pause repas

13h 30

3 manches qualificatives bloc 3

15h 15

¼ de finale des blocs 1, 2 et 3
½ de finale des blocs 1, 2 et 3

16h00

Finales des blocs 1, 2 et 3

16h 45

Remise des récompenses

Ce timing n'est que prévisionnel. Il sera vraiment établi lors de la connaissance du nombre de pilotes inscrits par catégorie et envoyé à chaque club pour diffusion auprès de ces licenciés inscrits.

Quelles seront les récompenses ?

En 20 pouces :

- Dans toutes les catégories, les huit premiers seront récompensés et une plaque frontale et latérale de N°1 sera remise au vainqueur de chaque catégorie du championnat régional. Obligation dès le lendemain de ce championnat régional de l'année en cours jusqu' au championnat régional (N+1) de la porter sur toutes compétitions régionales sous peine d'amende au club qui est responsable de son pilote (20 euros par non port et par compétition). L'oubli de la plaque ne sera pas pris en compte.
- A partir de la catégorie U17 garçons, filles un maillot de champion régional ou une écharpe sera remis si plus de 5 pilotes dans la catégorie concernée

En cruisers :

- Dans toutes les catégories, les 8 premiers seront récompensés et de plus le premier recevra un maillot de champion régional ou une écharpe et une plaque frontale et latérale de N°1 sera remis au vainqueur de chaque catégorie du championnat régional. Obligation dès le lendemain du championnat régional de l'année en cours jusqu' au championnat régional (N+ 1) de la porter sur toutes compétitions régionales sous peine d'amende au club qui est responsable de son pilote (20 euros par non port et par compétition). L'oubli de la plaque ne sera pas pris en compte.

Cette amende attribuée servira le compte « récompenses » du championnat régional

Quelles sont les dates de championnat régional ?

Lors de la dernière manche du championnat régional 2010 à Vallet, un tirage au sort a été effectué pour déterminer l'ordre des départements organisateurs. A chaque département de désigner le club qui aura la charge de cette compétition. La validation sera donnée par la commission régionale BMX. La CRBMX maintient cet ordre jusqu'en 2020

Année 2015 département de La Loire Atlantique (44) St Nazaire était 31 mai 2015
Année 2016 département du Maine et Loire (49) Avrillé était 22 mai 2016
Année 2017 département de La Vendée (85) Champagné Les Marais était 21 mai 2017
Année 2018 département de La Mayenne (53) Azé était le 06 mai 2018
Année 2019 département de La Loire Atlantique (44) Machecoul était le 05 mai 2019
Année 2020 annulation du championnat en raison de crise sanitaire
Année 2021 département du Maine et Loire (49) Turquant était le 30 mai 2021
Année 2022 département de La Vendée (85) Fontenay était le 29 mai 2022
Année 2023 département de La Mayenne (53) Changé est le 28 mai 2023
Année 2024 département de La Loire Atlantique (44) lieu et date à définir
Année 2024 département du Maine et Loire (49) lieu et date à définir

Année à définir département de La Sarthe (72) lieu et date à définir

3. LES COUPES REGIONALES 2023 - REGLEMENT

1 . Mise en place du dispositif catégories 2023 :

- Seules les finales A et B seront établies
- Pour la finale B quelque soit la classe d'âge, les pilotes ont l'obligation d'y participer sauf en cas de blessure due à une chute dans les manches qualificatives ou dans les demi finales.
- Si non participation à une finale B une pénalité de points sera attribuée au pilote dans son classement : le nombre de points attribué correspondra à la place de 16ème et de plus 5 points leurs seront enlevés dans le classement général de leurs classes d'âges.

2 . Comment s'inscrire ?

- Pour l'année 2023 : date limite d'inscription par le club, **lundi précédant la compétition** par internet jusqu'à 22h00.
- Aucun désistement ne sera pris en compte après cette date sauf certificat médical édité par un médecin agréé de la médecine du sport.
- Aucun remboursement ne sera effectué sauf avis médical signé de la médecine du sport
- Aucune possibilité de s'inscrire après la clôture des engagements sur cicleweb sauf en application du règlement, le club pourra inscrire un pilote en cas d'erreur, d'oubli ou toutes autres raisons en prenant contact avec l'administrateur désigné après la clôture des inscriptions jusqu'au vendredi midi avant la compétition. Le club ne pourra le faire qu'une seule fois dans la saison. Un suivi de contrôle des clubs est mis en place afin que chaque administrateur puisse le visionner et connaître la situation. Une pénalité de 8.50 € ou 9.50 € sera alors appliquée par inscription tardive, soit le montant de l'engagement doublé suivant la catégorie (8.50 € et 9.50 € étant les tarifs d'engagement suivant la catégorie en 2022). Cette pénalité sera versée sur le compte CRBMX du comité régional.

3 . Définition des catégories – classes d'âges:

Catégories 20 pouces et cruisers 24 pouces :

- U7
- U9 (filles et garçons) si plus de 6 filles dès la 1ère manche une classe d'âge U9 sera créée.
- U9/U11 Filles
- U11débutants
- U11
- U13 débutants
- U13/U15 Filles
- U13
- U15 débutants
- U15
- Cruisers U15, U17 et 17 ans à 24 ans
- Cruisers 25/39 ans
- Cruisers 40 ans et plus
- U17 filles et plus
- U17
- Hommes 17 et plus

4 . Constitution des catégories/classe d'âges (année de naissance)

Petit Rappel : La CRBMX avec l'accord des clubs a créée une sous catégorie débutant dans les catégories officielles U11, U13 et U15 (chez les garçons) si première licence prise en 2022 ou 2023. Attention si débutant pas de possibilité de s'inscrire aux compétitions nationales (challenge France, etc)

Tout pilote (U11, U13 et U15) d'un comité extérieur ne pourra être inscrit dans la catégorie « débutant » lui correspondant.

Tout pilote ayant muté dans un club des Pays de La Loire en 2023 sera inscrit dans sa catégorie lui correspondant mais en aucun cas débutant.

Pour toutes les autres catégories non citées précédemment, les pilotes d'un comité extérieur rejoignent la catégorie qui leurs correspond.

5 . Demande de sur classement pour la saison 2023 :

Tout pilote demandant à être surclassé pour une saison ne peut changer de catégorie quelque soit la course (compétitions BMX, trophée d'Automne championnat départemental et championnat régional). Pour être surclassé il faut avoir atteint une ½ finale du trophée de France BMX, du challenge National ou championnat de France. Toutes autres demandes seront examinées par la CRBMX.

Le coût de l'inscription à une compétition correspond à celle dans laquelle il est inscrit.

Exemple : je suis U13 2ème année et je demande à être surclassé en U15 1ère année le coût de l'engagement correspond à la catégorie U15.

Pour le club organisateur le droit de reversement correspond à la catégorie dans laquelle le pilote a couru :

En compétitions nationales, les pilotes s'inscrivent et courrent dans leur catégorie /classe d'âge officielle.

Exemple : je suis U15 en N, je demande à être U17 en N+1, je serai U17 pour toutes compétitions organisées en Pays de la Loire sauf en challenge de France (ex : challenge Cholet) ou autres compétitions nationales

4. COUPE RÉGIONALE 2023
Timing prévisionnel

Catégories

BLOC 1 :

- U7 (garçons/filles)
- U9 (garçons)
- U9 / U11 (filles
- U11 (garçons)
- U11 débutants (garçons)
- U13 Débutants
- U15 Débutants
- Cruisers U15, U17 et 24 ans et -

Bloc 2

- U13 / U15 (filles)
- U13 (garçons)
- Cruisers 25 ans /39 ans
- Cruisers 40 ans et +
- U15
- U17 et + (dame)
- U17 (garçons
- Hommes 17 ans et

TIMING PREVISIONNEL

Coupe régionale Pays de La Loire BMX 2023

09h30 à 10h20 – Essai Bloc 1
10h25 à 11h20 – 3 manches qualificatives
11h25 à 11h35 – 1/4 de finale
11h40 à 11h50 – ½ de finale et 4ème manche
11h55 à 12h05 – finale B/A et 5ème manche
12h15 à 13h55 – Essai Bloc 2
14h05 à 15h20– 3 manches qualificatives
15h25 à 15h40 1/8 de finale
15h50 à 16h05 – 1/4finale
16h15 à 16h35 – ½ finale et 4ème manche
16h45 finales B/A et 5 ème manche

Remarque : L'inscription par internet est la confirmation des engagements des pilotes.

Aucune inscription après clôture des engagements sauf cas particulier (cf règlement BMX 2023) et aucun remboursement si pilote absent.

Consultez l'affichage des races.

5 . Tarification des engagements 2023

Engagement par internet :

Catégories	Part FFC	Part Comité	Part club	Coût Total
Jusqu'à U13	0,00	3.50	5.00	8.50
U15 – U17	0.00	3.50	6.00	9.50
Cruisers U15 et U17	0.00	3.50	6.00	9.50
17 ans et +	3.70	4.80	1.00	9.50
Cruisers 17 ans et +	3.70	4.80	1.00	9.50

Si un pilote s'inscrit après la clôture des engagements par internet, une pénalité du montant de l'inscription lui sera appliquée lors des coupes régionales et du championnat régional. Un pilote ne peut le faire qu'une seule fois durant la saison 2023 et sur ces 2 types compétitions.

Engagement après clôture des engagements lors des compétitions BMX et au Trophée d'Automne des clubs :

20.00 euros par pilote quelque soit la catégorie

La présentation de la licence 2023 est obligatoire pour toute inscription après la clôture si sur place.

Engagement lors des compétitions BMX et au Trophée d'Automne des clubs pour les non licenciés :

La carte à la journée a été supprimée et elle est remplacée par une licence Pass Découverte valable 1 mois. Elle est à prendre en amont pour inscription par internet. Le coût de cette licence sera déduite si prise de licence par la suite suivant la catégorie.

6 – Attribution des compétitions – saison 2024

Suite à la réunion des clubs début décembre 2022 et faisant suite aux remarques des uns et autres, la CRBMX en date du 27 janvier a validée la règle suivante :

1 - En N-1 un club organisateur d'une manche de la coupe régionale ou celle du trophée d'automne des clubs, ne sera pas prioritaire en en N.

2 – Lors de l'appel de candidature pour les compétitions, la réception des candidatures sera prioritaire (ordre d'arrivée des candidatures).

3 – Pour le championnat régional un turn over des départements sera respecté.

Epreuves	2023	2024	2025	2026	2027	2028
Championnat régional BMX	53	44	49	85	72	53